

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

***RÈGLEMENT NUMÉRO RCA24-19003 PORTANT SUR L'APPROBATION  
DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE  
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL RUE NOTRE DAME À LACHINE  
POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET  
IMPOSANT UNE COTISATION***

**AVIS** est par la présente donné que le *Règlement numéro RCA24-19003 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial rue Notre-Dame à Lachine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et imposant une cotisation* a été adopté à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 4 décembre 2023.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 5 décembre 2023.

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine